



Commune de Saint-Louis

CERTIFICAT DE MARIAGE

Acte N° 383 Année 2014

13le

Mariage de PAPA...

Boumama Diop

Khady Cissé

Gueye

Observations Marginales

Nous, Moussa Niang

Officier de l'Etat Civil du Centre Principal d'état civil de la Commune de Saint-Louis (Sénégal)

Certifions que :

Monsieur PAPA Boumama Diop

né le 11 octobre 1977 à Dakar

fil de Namadou Diop

et de Diarétou Diop

Profession : Immatriculé

Domicile Pikine

D'une part

Et Madame Khady Cissé Gueye

Née le 12 juillet 1985 à Ndiebene Toubé

fil de Aouane Gueye

et de Fatou Seye

profession Professeur

domicile Pikine

D'autre part

Ont contracté mariage à Saint-Louis, le 02 octobre 2014

L'époux susnommé déclare opter pour la polygamie

Les époux ont déclaré opter pour régime matrimonial la séparation de biens

Le présent mariage a été enregistré par nous le 01 novembre 2014

En foi de quoi nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit

Délivré conforme au registre Saint-Louis le 16 JUN 2022

L'Officier de l'Etat-Civil

